Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 15

Artikel: Chronique horticole : les arbres et leurs fruits
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-247923

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

septembre 1255, le comte Rodolphe, du consentement de sa femme *Rigenza* et de son fils Rodolphe, céda à l'ordre des Prémontrés et à l'abbaye de Bellelay ce lieu avec tout le territoire qui s'étend d'Orpund à Meienried [1])

(A suivre) JECKER, *curé.*

CHRONIQUE HORTICOLE

Les arbres et leurs fruits

(Suite)

Reinette du Canada

Cette pomme se confond souvent avec la Reinette dite d'Angleterre qui s'en rapproche beaucoup, mais qui est de qualité inférieure ; toutefois, il ne faut pas prendre cette dernière pour la *Royale d'Angleterre* qui est bonne en compote, mais de deuxième qualité pour le couteau.

La Reinette du Canada a pour sous-variété la *Reinette grise du Canada* qui est peut être encore meilleure que son homonyme.

Quoiqu'il en soit, les reinettes du Canada et les reinettes d'Angleterre (car il est difficile souvent de les distinguer) sont assez répandues dans notre pays, et il serait à désirer qu'elles le soient davantage.

Lorsque, en hiver, nous trouvons, sur le marché, une pomme volumineuse, fraîche, à peau rugueuse, lavée de gris brun, de forme arrondie, à chair fine, blanche-jaunâtre ou verdâtre, croquante, neuf fois sur dix, c'est une reinette du Canada ou une reinette d'Angleterre ; nous encourageons donc nos cultivateurs à propager, le plus possible, ce beau fruit, avantageux à tous les points de vue.

Nous avons dit qu'il fallait préférer les reinettes du Canada au reinettes d'Angleterre. Si ces deux pommes se confondent en apparence, si non pour la qualité, du moins par la forme extérieure, les arbres diffèrent cependant assez pour qu'on puisse les distinguer aisément. La Reinette du Canada est un bel arbre, étalé, et qui a très bon air dans un verger. La reinette d'Angleterre forme un sujet plus érigé, moins arrondi et plus inégal.

Ces pommes viennent sans doute, du Canada et de l'Angleterre, mais quel est leur obtenteur ? Nous l'ignorons.

Court-pendu plat

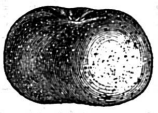

Excellente petite pomme dont on distingue deux variétés : la *grise* et la *rouge*.

L'arbre est vigoureux, de belle forme régulière, et très fertile.

Ce fruit est moyen, et au-dessous même de la moyenne des pommes ordinaires ; la peau est rugueuse, grise ou rouge, selon la variété ; la chair jaunâtre, odorante, très fine et très croquante, douée d'un parfum exquis ; il se conserve, jusqu'en avril, ferme et délicieux, même dans les plus mauvaises caves.

Le court-pendu est indigène et fort ancien dans notre pays.

Jean Bauhin, médecin célèbre des comtes de Montbéliard, connu par un traité sur la Rage, s'occupait de pomologie.

Il publia en 1613 une *Historia plantarum universalis*, dans laquelle il décrit soixante pommes, cultivées alors à Montbéliard et aux environs.

La place restreinte qui nous est accordée, dans ce journal, ne nous permet pas de nous étendre sur ces variétés, qui ont d'ailleurs changé de noms, pour la plupart, malgré tout l'intérêt que pourrait présenter, pour des amateurs, une analyse de cet ouvrage.

Bornons-nous à traduire (car c'est écrit en latin) ce que Bauhin dit de la pomme Court-pendu :

« Cette sorte est la plus renommée de toute « l'Europe ; elle tire son nom de l'exiguité du « pédoncule qui l'attache à l'arbre. Plus haut, « (antérieurement), il en existe déjà, extraite de « Ruel (seminarium de Ruel, 1540) et sous le « nom *Capendu*, une description, mais seule- « ment de la petite variété. A Montbéliard, nous « possédons effectivement deux Court-Pendu, « le *Gros* et le *Petit*. Le gros, large de trois « pouces, haut de deux, sessile et moins com- « primé que le petit, a toute la peau légèrement « *safranée*, rugueuse et abondamment tache- « tée. Il sent fort bon. Sa chair jaunâtre, dont « la saveur particulière le rend très recomman- « dable, n'a pas toutefois une aussi grande fer- « meté que celle du petit Court-Pendu. On le « conserve facilement d'un automne à l'autre, « en le cueillant et plaçant au fruitier de bonne « heure. Je sais même que, surveillé avec soin « il se garde deux ans ; durée n'ayant, à Bâle, « rien d'extraordinaire.

« Le petit Court-pendu est cette pomme que « B. Curtius (1560) appelait *Capendu*, et qui, « chez les Français, jouit d'une si grande es- « time. D'aucuns veulent qu'elle soit la *Ma-* « *tienne* des Romains, comme, d'après Athé- « née, le rapporte Baléchamp ; et d'autres, la « Sestienne. Dans les jardins de Montbéliard, « on la cultive précieusement, surtout dans celui « du Prince, puis à Bâle et Montpelier, ainsi « qu'en Italie. » (Tome I, page 21).

(A suivre). HORTICOLUS.

1) Trouillat, I, 626.

Un disciple de Voltaire

Mentez, mentez !... Il en restera toujours quelque chose.
VOLTAIRE.

Ceci est une petite histoire, mais une histoire vraie.

Gros, sans barbe, un menton à triple étage qui lui descend jusque sur la poitrine, et avec cela un esprit !... Oh ! mais un esprit !

Les gens de son village le craignent aussi ; tous lui parlent avec respect, tous le saluent profondément, d'aucuns même lui font des courbettes de dignité première. Il est savant, notre pédagogue, pensez donc, il a tant de livres chez lui !...

Il a lu tout Voltaire, tout Rousseau, tout Zola peut-être avec, et quand il a fermé l'*Emile* de Jean-Jacques, la main sur le ventre, et les regards perdus sous ses grosses paupières froncées, comme s'il eut vu passer dans un rêve le spectre du cléricalisme, il s'est écrié avec un beau geste : « Cette fois je suis fort !... »

Et de ce jour il se mit à écrire...

* * *

C'était la Toussaint... Un rayon tout frêle, tout triste, frôlait les brins d'herbe gelés et glissait jusqu'aux fenêtres de l'église. Le jeune curé venait de monter en chaire, il était pâle et sa main qui tenait un papier déployé semblait trembler.

— « Mes bien chers frères, voici une lettre anonyme qui m'est tombée entre les mains, où l'on me calomnie d'atroce façon : écoutez plutôt, puis vous jugerez. »

Et le jeune curé se mit à lire une épître qui voulait être méchante et qui n'était que bête !..

Devant son harmonium, notre pédagogue, tout en écoutant, s'étudiait à attraper le sourire de Voltaire, pour se donner une belle allure.

Mais quand le jeune curé, se fâchant un peu, déclara connaître le lâche auteur de l'anonyme, quand le jeune curé s'annonça prêt à recevoir n'importe qui de ceux qui pensaient le prendre sur ce pied avec lui, notre esprit fort, qui

---

Sœur Olympe lui arrangeait maternellement son oreiller.

— Enfin, quand pourra-t-on l'interroger utilement ? demanda le capitaine Chenu en froissant vaguement le papier sur lequel il avait écrit les bavardages de Firmin.

— Mais dès qu'il aura la force nécessaire pour supporter votre interrogatoire, répondit le chirurgien avec une mansuétude qui n'était pas dépourvue de malice.

En attendant que le blessé eût repris ses forces, ce qui dura bien une dizaine de jours, le capitaine Chenu, secondé par l'adjudant, poursuivit son enquête avec une fiévreuse opiniâtreté, faisant comparaître devant lui non seulement tous les cavaliers de l'escadron mais tous les hommes du quartier qui étaient rentrés « en possession de leur plumet » du 14 au 15 juillet, se renseignant au dehors, promettant des primes aux gardiens de la paix qui lui apporteraient quelque détail inédit. Et tout cela absolument en vain. On retrouvait dans vingt endroits, les traces des deux amis, déambulant bras-dessus, bras dessous, s'attablant, buvant, chantant comme les autres ; nulle part, on ne découvrait les traces d'une querelle. Le capitaine Chenu commençait de jaunir.

L'autorisation lui fut enfin donnée de faire subir un interrogatoire à Firmin, dont l'état s'était assez sensiblement amélioré. Le capitaine s'y prit avec beaucoup de douceur et commença par lutter contre ce point d'honneur du soldat qui ne veut pas dénoncer un camarade ; puis il lui confia que son mutisme obstiné pouvait faire condamner un innocent, car on suivait plusieurs pistes... Or, il était inadmissible qu'il n'eût pas conservé le souvenir de la querelle où il avait failli trouver la mort... Très tranquille, Firmin déclara :

— C'est pas ma faute... J'me souviens point.

Le capitaine essaya ensuite d'allumer un désir de vengeance dans le cœur du blessé. Il était en voie de guérison, grâce au Dr Derbois, c'était parfait ; mais si l'opération du trépan n'avait pas réussi ?... que seraient devenus ses parents, s'il avait succombé ?...

— Car vous avez vos parents encore ?

— Oui, mon capitaine. Et, s'il m'était arrivé malheur, ma sœur leur serait restée ; et, comme ma sœur doit épouser Parisot, ça n'aurait fait qu'un gars de moins à la maison. Et d'ailleurs, mon capitaine...

Il sourit, tout finaud :

— Puisque je me porte bien !

Et il se retourna sur son lit en fermant les yeux. Sœur Olympe entrait, en ce moment, dans la chambre du blessé. Et elle, qui n'aurait pas eu peur de parler au ministre de la guerre, ne se gêna pas pour dire au capitaine Chenu :

— Mais ne le fatiguez donc pas, ce garçon

(La suite prochainement.)